

LE CHEF DE L'OPPOSITION EST SATISFAIT DES ÉCOLES  
ACTUELLES

Si j'en juge par le discours de mon honorable ami, le chef de l'opposition, nos vues sur la nécessité de la réforme scolaire diffèrent considérablement. Il est pleinement satisfait de l'état de choses actuel. Il nie le besoin de réforme et craint de faire un pas en avant. Qu'il est loin du célèbre Père Didon qui disait l'été dernier, à la distribution des prix, chez les Dominicains d'Autenil :

“ Quoique je sois prêtre catholique, il ne suffit pas de faire des chrétiens, s'ils doivent être des vaincus de la vie. Nous voulons, avant tout, former des hommes qui sachent lire l'heure au cadran du monde afin de comprendre la phase de la civilisation à laquelle ils appartiennent, et dont ils sont les ouvriers. Des hommes résolus consacrant au service de ces grandes choses humaines et divines, leur activité, leur combativité, leur endurance, leur bravoure et leur force, leur netteté d'esprit et leur volonté, et quand la patrie et l'humanité le demandent, sans calcul intéressé et sans peur, leur vie même.”

Je livre ces belles paroles aux méditations de nos adversaires.

Des réformes dans l'enseignement primaire sont indubitablement nécessaires. Je ne conteste pas la compétence de l'honorable chef de l'opposition à juger de la question, mais j'ai bien le droit de comparer mon expérience à la sienne en matière scolaire.

DES RÉFORMES SONT NÉCESSAIRES

Je préside depuis trente ans une commission d'écoles dans le district électoral que j'ai l'honneur de représenter dans cette chambre. J'ai pu observer de très près le fonctionnement de nos écoles primaires, et tirer sûrement de mes conclusions. L'ÉTAT DE CHOSSES QUE J'AI INDIQUÉ EXISTE DANS PRESQUE TOUTE LA PROVINCE, ET, EN TROP D'ENDROITS, A UN DEGRÉ ENCORE PLUS GRAVE. J'en donnais la description à la dernière session, dans les liges que je citais il y a un instant.

NOTRE DEVOIR

La réforme scolaire étant une nécessité, notre devoir était de travailler à la réaliser dans toute la mesure du possible. C'est dans ce but que nous avons soumis à l'approbation de cette Chambre le projet de loi que nous demandons à tous